



Association
de Prévention Spécialisée
HÉRAULT

RAPPORT D'ACTIVITE **1er janvier 2024 au 31 décembre 2024**

**BILAN N°1 SUITE A L'OBTENTION DE
L'AGREMENT DES ASSOCIATIONS EDUCATIVES
COMPLEMENTAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

Territoires
Département de l'Hérault

SOMMAIRE

I.	Préambule	3
II.	L'association	3
II.	A. Les territoires d'interventions.....	4
II.	B. Les modalités d'interventions	4
III.	Interventions en milieu scolaire	5
	Service de Montpellier Sud	5
	Service de Montpellier Nord	6
	Service de Montpellier Ouest.....	7
	Service de Lunel.....	7
	Service de Sète	8
	Service de Frontignan.....	9
	Service de Béziers.....	9
IV.	AET : Accueil des exclus temporaires et prévention contre le décrochage scolaire	10
	Service de Lunel.....	10
	Service de Montpellier Sud	13

I. PREAMBULE

Le 15 janvier 2024 nous avons obtenu l'agrément Education nationale académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public pour une durée de 5 ans pour le territoire de l'Hérault au titre des actions suivantes :

1. Intervention pendant le temps scolaire, en appui aux activités d'enseignement conduites par les écoles et les établissements scolaires,
2. Organisation d'activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire.

Cette demande d'agrément fait suite à une volonté interne d'améliorer le cadre de nos interventions dans les établissements scolaires et de faciliter nos partenariats et notre présence dans les établissements scolaires. Bien qu'il ne soit pas juridiquement nécessaire pour les interventions en établissement, il vient reconnaître le caractère complémentaire de l'activité éducative de l'association dans ses champs d'intervention avec l'enseignement public ainsi que les compétences des différents intervenants.

Grâce à l'obtention de l'agrément, nous avons pu relancer nos interventions dans certains établissements scolaires qui attendaient cette certification pour nous accueillir.

II. L'ASSOCIATION

Le Conseil Départemental de l'Hérault a mandaté l'APS34 pour mettre en œuvre la mission de Prévention Spécialisée sur l'ensemble du Département de l'Hérault depuis 2007. Le mandat est territorial et non nominatif.

Du fait de son objet associatif, l'APS34 intervient auprès de personnes en situation de précarité sociale et économique vivant dans des territoires fragiles, identifiés par une forte densité d'habitat social, par des niveaux élevés de pauvretés et de problématiques psychosociales multiples. L'APS34 intervient auprès de jeunes entre 12 et 29 ans et de leurs familles.

Parmi les objectifs de l'APS34, l'axe scolarité a évolué depuis l'ouverture de l'établissement en 2007 vers la lutte et la prévention du décrochage scolaire. Cet axe transversal et prioritaire est travaillé dans tous nos services (10 services). Les équipes sont continuellement formées à l'approche de ces publics et de leurs spécificités (compétences psychosociales, psychotraumas...).

II. A. LES TERRITOIRES D'INTERVENTIONS

Dans le cadre de la poursuite du développement de nos partenariats avec les établissements scolaires, nous avons formalisé des conventions de partenariat avec 12 établissements scolaires sur le Département en 2024.

Liste des conventions durant l'année 2024 :

Territoires	Etablissements scolaires
Béziers	Collège Katia et Maurice Krafft
Frontignan	LEPAP Maurice Clavel
Montpellier	Collège les Escholiers de la Mosson
	Collège Arthur Rimbaud
	Collège Les Garrigues
	Collège Gérard Philipe
	Collège de la Croix d'Argent
Lunel Agglo	Lycée Louis Feuillade
	Lycée Victor Hugo
	Collège Frédéric Mistral
	Collège Ambrussum
	Collège Roger Contrepas (Marsillargues)

D'autres établissements nous accueillent sans convention, notamment pour des interventions sur des thématiques précises portant sur la lutte contre les violences, contre le harcèlement, ...

Liste des établissements hors convention 2024 :

Territoires	Etablissements scolaires
Béziers	Cité scolaire Henri IV (Collège et Lycée)
Frontignan	Collège les 2 Pins
Montpellier	Collège Simone Veil
	Collège François Rabelais
Lunel Agglo	Collège de la petite Camargues (Lansargues)
Sète	Collège Jean Moulin
	Lycée Joliot Curie

II. B. LES MODALITES D'INTERVENTIONS

La lutte contre le décrochage scolaire constitue un axe majeur de nos interventions en direction du public cible, à savoir les collégiens. Des coopérations avec l'institution scolaire se développent sur les territoires, en particulier autour de la prise en charge des décrocheurs, de la pacification des espaces scolaires et en matière de réponses aux comportements répréhensibles.

La lutte contre le décrochage scolaire articule prévention et remédiation, et nécessite la mobilisation de toute la communauté éducative et des acteurs du tissu social local afin de proposer une solution à chaque jeune en situation de décrochage.

En collaboration étroite avec l'Éducation Nationale et les représentants du monde professionnel, les éducateurs de l'APS34 articulent et mobilisent différents modes d'intervention (accompagnement individuel ou travail de groupe) pour prévenir le risque de décrochage scolaire. Ils font le lien entre l'intérieur et l'extérieur du collège et favorisent ainsi les relations entre les trois espaces de vie des jeunes : le collège, la famille et le quartier. Ils apportent aux collèges et institutions leur connaissance du quartier et de la population, leur compétence d'éducateur spécialisé et leur réseau partenarial.

III. INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

SERVICE DE MONTPELLIER SUD

Le service Montpellier Sud intervient sur les QPV Tournezy-St Martin et Lemasson-Croix d'Argent à Montpellier. Il est conventionné avec 2 établissements scolaires : le collège Gérard Philipe et le collège Croix d'Argent. L'axe prévention et lutte contre le décrochage scolaire y est particulièrement travaillé.

Dans les deux collèges, nous retrouvons 3 actions :

- Les permanences,
- Les interventions en classes,
- Les présences sociales aux abords directs de l'établissement.

Au sein du **collège Gérard Philipe**, de janvier à juillet 2024 (année scolaire 2023-2024), on dénombre **4 permanences** avec 30 jeunes par séance, soit **120 jeunes rencontrés**. L'association Line Up a été sollicitée dans l'élaboration d'un projet artistique commun. Ces permanences sont réalisées avec un camion aménagé permettant d'en faire un outil d'accompagnement socioéducatif. Ainsi des tables, chaises et jeux de sociétés sont installés, les éducateurs peuvent aborder les jeunes par ce biais. De septembre à décembre 2024 (année scolaire 2024-2025), on dénombre **2 permanences** avec 30 jeunes par séance, soit **60 jeunes rencontrés**.

Le service est également, **intervenu auprès de toutes les classes de 6^{ème} afin de se présenter**, de présenter leurs missions et permettre de créer un premier lien. Cette action a concerné en moyenne 25 collégiens par classe, soit **175 jeunes**.

De janvier à décembre 2024, des **présences sociales aux abords directs de l'établissement** sur les heures d'entrées/sorties ont eu lieu : **21 interventions**, soit **130 jeunes rencontrés**. Les thématiques telles que la santé, les relations de genre, les réseaux sociaux (usages et dangers) et les orientations professionnelles sont abordées.

Au **collège Croix d'Argent**, de janvier à juillet 2024 (année scolaire 2023-2024), nous avons tenu **5 permanences** avec la présence de 30 jeunes par séance, soit **150 jeunes rencontrés**. Ces permanences sont également réalisées avec un camion aménagé.

De septembre à décembre 2024 (année scolaire 2024-2025), se sont tenues **2 permanences** avec 30 jeunes par séance, soit **60 jeunes rencontrés**.

Le service est **intervenu auprès de toutes les classes de 6^{ème} afin de se présenter**, de présenter leurs missions et permettre de créer un premier lien. Cette action a concerné 25 collégiens par classe, soit **125 jeunes**.

De janvier à mai 2024 une action **co-animée avec l'association « Causons Ecran »** a été réalisée, portant sur la prévention et l'éducation aux médias en direction de 125 **collégiens**. Un court métrage a ainsi été réalisé par une des classes, au sujet de la prévention des Fake News. Ce projet a nécessité **16 interventions** et a été réalisé avec le concours de 5 classes (5^{ème} / 4^{ème}).

De janvier à décembre 2024, des **présences sociales aux abords directs de l'établissement** sur les heures d'entrées/sorties se sont déroulées. **61 interventions**, soit **305 jeunes** rencontrés. Les thématiques telles que la santé, les relations de genre, les réseaux sociaux (usages et dangers) et les orientations professionnelles sont abordées.

SERVICE DE MONTPELLIER NORD

Le service Montpellier Nord, composé de 6 éducateurs, intervient sur le QRR de la Mosson à Montpellier. L'APS34 a signé une convention avec 3 établissements scolaires du secteur : le collège des Escholiers de la Mosson, le collège des Garrigues et le collège Arthur Rimbaud.

Au **collège des Escholiers de la Mosson**, Le service a effectué **58 présences sociales aux abords de l'établissement** durant l'année scolaire 2024. Les éducateurs ont eu l'occasion de présenter leurs missions auprès des élèves mais aussi auprès des assistants d'éducation et des CPE. Ce sont **580 jeunes qui ont pu être rencontrés**.

Plusieurs thématiques ont pu être abordées comme : la scolarité, les rapports de genre, le harcèlement, l'actualité, les réseaux sociaux (usages et dangers), la laïcité, les orientations professionnelles, les découvertes des métiers et la **sensibilisation à l'écologie avec comme support, notre atelier d'autoréparation vélo présent une semaine sur deux au sein du collège**.

Le service intervient dans un projet **multi-classes** en lien avec un professeur d'histoire. Il est réalisé depuis 4 ans. En 2024, **trois actions** ont eu lieu avec **20 collégiens**. **Pendant ces sorties scolaires, le service a pu mener des ateliers de prévention** autour de la santé, des relations de genre, des loisirs sportifs et culturels.

Enfin, des **interventions, tous les mardis matin sont réalisés au sein de la classe relais**, soit **15 interventions** auprès de **75 jeunes**. **Les professionnels de l'APS34 sont en soutien éducatif avec le professeur et abordent différents sujets** comme les réseaux sociaux (usages et dangers), les projets scolaires et individuels.

Au **collège des Garrigues** le service intervient via des **présences sociales aux abords directs de l'établissement** sur les heures d'entrées/sorties des élèves. En 2024, il y a eu **33 présences sociales, 330 jeunes ont été rencontrés**.

Les thématiques régulièrement abordées sont la santé, les relations de genre, les réseaux sociaux (usages et dangers) et la vie du quartier. **Des interventions en classe relais sont projetées à partir de janvier 2025.**

Au **collège Arthur Rimbaud**, **13 ateliers d'autoréparation de vélo au sein de l'établissement** ont eu lieu. **22 collégiens** y ont participé. Une intervention un mardi sur deux est programmée depuis mai 2024. Cette action est vouée à se pérenniser et se développer. Au-delà de l'atelier d'autoréparation où un éducateur technique est positionné, des éducateurs du service sont présents afin d'accompagner les jeunes sur le penchant socio-éducatif au travers du média « vélo ». Lors de ces accompagnements, les questions autour des violences, de la santé, de l'écologie et des réseaux sociaux sont régulièrement travaillées.

Sur l'année scolaire 2024, Il y a eu **33 présences sociales aux abords de l'établissement** ; les éducateurs ont eu l'occasion de présenter leurs missions. **165 jeunes ont ainsi été rencontrés.**

Différentes thématiques ont été abordées : le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles, la santé, les modes de vie, les réseaux sociaux (usages et dangers), les orientations professionnelles et les découvertes des métiers.

SERVICE DE MONTPELLIER OUEST

Le service Montpellier Ouest intervient sur les QPV Petit-Bard-Pergola, Celleneuve et Cévennes à Montpellier.

Il intervient auprès des 3 collèges de secteur, le **collège Simone Veil**, le **collège Arthur Rimbaud** et le **collège François Rabelais**.

Pour chacun, seules des **présences sociales aux abords directs de l'établissement** sur les heures d'entrées/sorties sont organisées pour le moment. La fréquence des **présences sociales est d'une fois par semaine par établissement, soit 33 à 36 présences sociales dans l'année**. La majorité des jeunes rencontrés sont issus du collège Simone Veil où des interventions dans l'établissement ont déjà eu lieu par le passé. De plus, le service étant très actif sur le territoire, ils sont déjà connus des collégiens. Par semaine, c'est près de **70 jeunes rencontrés** et abordés par les éducateurs.

Le service est en attente de convention avec le **collège Simone Veil pour 2025.**

SERVICE DE LUNEL

Le service Lunel intervient sur le QPV Centre et périphérie à Lunel. Il conventionne avec 5 établissements scolaires :

Lycée Louis Feuillade
Lycée Victor Hugo
Collège Frédéric Mistral
Collège Ambrussum
Collège Roger Contrepas à Marsillargues

Depuis 2017, nous sommes conventionnés avec les établissements scolaires du territoire de Lunel Agglo dans le cadre du dispositif d'Accueil des Exclus Temporaire (AET). Ce travail de partenariat démontre l'utilité de notre présence aux abords et au sein des établissements pour établir des liens réguliers afin de mener des accompagnements pluridisciplinaires. Nous nous organisons pour réaliser ces présences à différentes horaires et jours de la semaine afin de rencontrer un maximum d'élèves.

Le collège Frédéric Mistral bénéficie de **deux séquences de présence sociale** par semaine dont une avec la présence de l'atelier vélo. Les présences sociales vont d'une durée d'une à deux heures, nous avons une moyenne de 70 présences sociales par année scolaire et **30 élèves par séquence**.

Le collège Ambrussum bénéficie également de **deux séquences de présences sociale** par semaine d'une durée d'une à deux heures dont une avec le support de l'atelier vélo. Soit environ 70 présences sociales par année scolaire. Elles permettent de rencontrer une moyenne de **20 jeunes par séquence**.

Le collège Roger Contrepas à Marsillargues bénéficie d'une présence sociale une semaine sur deux, soit environ **30 présences sociales dans l'année**. Les présences sociales nous permettent de rencontrer environ **15 jeunes par séquence**.

Le **lycée Louis Feuillade** et le **lycée Victor Hugo** bénéficient d'une **présence sociale par semaine** d'une durée d'environ 1h30 et nous rencontrons environ **20 élèves dans chaque établissement**.

Depuis septembre 2024, nous réalisons des présences sociales au **collège de La Petit Camargue à Lansargues**. Cette demande émane de l'établissement qui a souhaité que nous puissions faire du lien avec les élèves de l'établissement qui vivent sur la commune de Lunel. Nous réalisons donc **une séquence de présence sociale par mois**. En trois mois de présence, nous avons rencontré environ **10 élèves par séquence**. Ces élèves sont également rencontrés dans le cadre de nos présences sociales en rue sur le territoire de Lunel.

SERVICE DE SETE

Le service de Sète intervient sur le QPV de l'Île de Thau à Sète. Il intervient sur deux établissements différents.

Une convention est en cours avec le **collège Jean Moulin**. Dans l'attente de cette formalisation, les éducateurs interviennent par le biais de **présences sociales aux abords directs de l'établissement** sur les heures d'entrées/sorties, mais également avec des **interventions en classe** qui permettent de présenter nos missions et de créer du lien plus aisément en dehors de l'établissement, au sein du quartier.

Les interventions en classe ont également permis d'aborder les thématiques : la santé, les relations de genre, les réseaux sociaux (usages et dangers).

Au cumul de ces interventions, c'est plus de **400 jeunes qui ont été rencontrés** cette année.

Au **lycée Joliot Curie**, une demande de conventionnement a été déposée courant 2024 avec le projet d'intervenir dans différentes classes dès 2025.

Une **permanence ponctuelle est tenue sur la pause méridienne**, cet espace de rencontre permet un point d'écoute et de repérage des éducateurs par les jeunes. Des temps de questions et de débats sont ouverts régulièrement.

Des **interventions en classes** ont eu lieu auprès de **deux classes** afin de se présenter.

En 2024, c'est une **cinquantaine de lycéens qui ont été rencontrés** en classe et plus d'**une centaine aux abords de l'établissement**.

SERVICE DE FRONTIGNAN

Le service Frontignan intervient sur le QPV Centre à Frontignan. Il intervient différemment sur deux établissements.

Au **lycée d'Enseignement Professionnel Agricole Privé Maurice Clavel** se tient **4 types d'interventions** :

- Des **permanences récurrentes au « foyer »** qui permettent un point d'accueil et d'écoute des éducateurs
- Des **entretiens individuels** sur sollicitations de jeunes,
- Des **interventions thématiques en classes** sur sollicitations de l'établissement sur les thématiques suivantes : le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles, la santé, les relations de genre, les modes de vie, les actualités, les réseaux sociaux (usages et dangers), orientation professionnelle,
- Des **présences sociales aux abords directs de l'établissement** sur les heures d'entrées/sorties.

Au cumul de ces interventions, ce sont **400 jeunes qui sont rencontrés** chaque année. Le partenariat avec cet établissement est ancré et actif depuis plusieurs années.

Au **collège les Deux Pins**, nous réalisons également des **présences sociales aux abords directs de l'établissement** sur les heures d'entrées/sorties. Nous sommes en attente d'une rencontre avec l'équipe pédagogique et de direction pour envisager davantage d'interventions et la formalisation d'une convention.

SERVICE DE BEZIERS

Le service de Béziers intervient sur les QPV Centre-Ville et la Devèze à Béziers. Il est en cours de renouvellement de convention avec les établissements scolaires de secteurs.

Le service de Béziers réalise des présences sociales aux abords des établissements scolaires du centre-ville et du quartier de la Devèze, le **collège Katia et Maurice Krafft** et la cité scolaire Henri IV comprenant **un collège et un lycée**.

Nos éducateurs rencontrent près de **40 collégiens à chaque présence**. L'essentiel des échanges tournent autour de la présentation de nos missions, d'échanges de contacts afin de créer du lien avec ceux qui le souhaitent et la projection d'activités socio-éducatives pour ceux présentant des difficultés.

L'association VMAK (Vidéo Musique Audio Kit) est parfois sollicitée afin de proposer une accroche autour des médias vidéo, de la réalisation d'atelier de cinéma, et de la production vidéo.

Ces présences sont effectuées **1 fois par semaine**.

Des demandes sont en cours quant à la contractualisation d'interventions récurrentes et la formalisation de convention pour le collège Katia et Maurice Krafft et le groupement scolaire : le collège et lycée Henri IV.

IV. AET : ACCUEIL DES EXCLUS TEMPORAIRES ET PREVENTION CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

Le « Dispositif Accompagnement pendant l'Exclusion Temporaire » a débuté en 2017 à Lunel et nous le développons sur le secteur Montpellier Sud depuis 3 ans.

L'objectif est d'accompagner les élèves exclus temporairement afin de travailler autour de la sanction durant les 2 à 8 jours d'exclusion. Des activités leurs sont proposés en fonction du motif de leur sanction.

SERVICE DE LUNEL

Le Dispositif AET est opérationnel depuis mai 2017 afin de répondre aux objectifs du contrat de ville et pour donner suite à un diagnostic effectué avec les différents partenaires (collèges, parents et éducateurs APS34). En effet, lors de l'exclusion de l'établissement, des jeunes sont amenés à fréquenter la rue, ou les abords des établissements alors que leurs camarades sont en classe. Ils se retrouvent souvent au domicile, devant les écrans ainsi que les différents réseaux sociaux. Cela peut amener à un éloignement des apprentissages et au décrochage scolaire. L'objectif est de remotiver et de remobiliser le jeune à l'appétence scolaire et d'avoir un retour plus apaisé dans l'établissement scolaire.

Ce dispositif accueille de 1 à 6 jeunes avec une entrée et sorties permanentes.

La coordinatrice propose à l'élève et aux parents un planning adapté au motif de la sanction et à la situation de l'élève après un échange avec le référent collège et les parents.

Dans le cadre d'une convention établie avec les **collèges (Frédéric Mistral et Ambrussum)** ainsi que les classes de 3eme prépa métier des **lycées (Louis Feuillade et Victor Hugo)** de Lunel, les élèves exclus sont orientés par les établissements scolaires avec l'accord des parents et de l'élève. C'est le principe de la libre adhésion.

Des partenaires du territoire collaborent sur le dispositif sur différents thèmes adaptés à la sanction et au travail qui peut être mis en place.

Les partenaires sont soucieux de la réactivité du dispositif et permettent le bon fonctionnement de celui-ci. Le réseau partenarial s'est élargi sur ces 3 dernières années afin de répondre au mieux à la compréhension de la sanction et aux différentes problématiques rencontrées par les familles et les élèves.

Le dispositif a permis de travailler en étroite collaboration avec le personnel éducatif des établissements scolaires. La confiance et la coopération avec tous ces acteurs nous ont permis d'analyser les situations et de pouvoir réaliser un travail « dedans-dehors » avec les familles et les

jeunes. L'objectif étant de leur permettre de se saisir de ces différents ateliers afin d'échanger sur la sanction, la scolarité, les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer.

C'est aussi arriver à ce que les parents et les jeunes se dirigent vers les institutions et le droit commun (principe de l'aller-vers).

Les référents de chaque établissement prennent la décision de proposer le dispositif aux parents et aux élèves dès lors que 2 à 8 jours d'exclusion sont prononcés.

Dès l'acceptation du dispositif AET par les parents et l'élève (principe de libre adhésion), un engagement est signé par ces derniers.

La coordinatrice prépare un planning adapté au motif de la sanction, aux échanges sur la situation de l'élève avec les parents et le référent de l'établissement scolaire. Des ateliers qui permettent de travailler sur la sanction et les différentes problématiques rencontrées.

Ce planning ainsi que l'engagement signé sont envoyés au référent établissement scolaire avec le détail des actions éducatives pour la période de prise en charge.

Un bilan de retour est fait avec la participation des parents, du jeune et du référent dans l'établissement scolaire après la période d'exclusion.

En 2024, 17 jeunes ont été accueillis, dont 4 filles de 12 à 15 ans, 10 garçons de 12 à 15 ans, et 3 garçons de 16 à 17 ans.

Action en direction des parents	
Initiation équitation/ randonnée 05/2024 et 06/2024	En partenariat avec Hérault sport et l'association Femme et partage. Deux temps de travail autour de l'initiation à l'équitation avec le dispositif AET et des parents rencontrés lors de présences sociales dans la rue et sur les temps de sport et d'échanges avec Hérault Sport et l'association Femme et partage. Une participation de 18 parents.
Tribunal de grande instance 05/2024	Assister aux audiences de la Cour pénale de Nîmes en partenariat avec « Femmes et partage » ainsi que la MPF. Le 25/05/2024. Première action en direction des mamans du territoire qui souhaitent participer à la suite du retour de certains jeunes ayant participé aux comparutions immédiates du TGI. Une journée autour d'une visite de la ville de Nîmes avec des échanges et des anecdotes sur leur place de parents et le lien avec leurs enfants. Un travail sur la mobilité par le biais du trajet en train. 8 femmes ont pu participer à cette action et ont redemandé une autre programmation. Des échanges ont été abordés sur le volet de la justice notamment sur des questionnements sur le fonctionnement du système judiciaire.
Sport Match Volley- Ball 06/2024	Match de volley Ball demandé par les parents en partenariat avec Hérault Sport ayant participé lors du temps de randonnée avec la participation de la MPF. Les thèmes abordés : réseaux sociaux, violence intra familiale, les accueils à la gendarmerie. Participations de 20 mères de famille, éducateurs, APS34 et MPF
Journée des violences faites aux femmes 03/2024	Temps d'échanges autour de jeux avec le CRIAVS, participation de femme et partage et la MPF. Repas partagé. Débat autour d'un film diffusé à la Médiathèque de Lunel. Participation de 17 femmes ainsi que des éducateurs APS34. Echanges sur le consentement, le viol...
Répits parentaux 06/2024 et 09/2024	Temps convivial autour d'un repas partagé devant l'ancienne gare de Lunel, des parents en demande d'échanges sur leur place de parent. Un souhait d'APS34 de revoir des parents rencontrés toute l'année et de partir de leurs demandes afin de les accompagner au mieux sur le volet parentalité. Participation de 25

	parents sur les deux dates. Lors de ce temps en rue, des jeunes sont venus échanger avec les pairs sur la vision de leur avenir et leur place d'adolescent.
--	---

Action en direction des Jeunes	
Visite des métiers aux Compagnons du devoir 01/2024	Aller à la rencontre des différents domaines afin de travailler autour du projet d'avenir. Echanges autour des cursus existants chez les compagnons du devoir en direction d'élèves en voie de décrochage (5 jeunes). Travail sur la mobilité.
Tribunal de grande instance de Montpellier 04/2024 et 06/2024	Assister aux comparutions immédiates avec la participation de 15 jeunes sur les deux dates. Travail autour de la loi et la justice. Permettre aux jeunes d'assister à la réalité de la justice. Des questionnements et des échanges avec la MPF, le greffier.
Visite du Lycée de Sommières 05/2024	En partenariat avec le collège Ambrussum, aller à la découverte des cursus autour de l'environnement au lycée de Sommières. En direction de jeunes en voie de décrochage et réflexion sur l'orientation après la 3eme (6 jeunes), APS34, enseignants.
Laser Games 06/2024	Fin d'année scolaire, un temps convivial avec un groupe de jeunes décrocheurs accompagnés tout au long de l'année scolaire en partenariat avec le collège Ambrussum. Des temps d'échanges sur l'année le déroulement de l'année scolaire, les retours sur les temps d'accompagnements (recherche de stages, entretien individuel, visite des établissements).
Ecole ouverte Collège Mistral 09 et 11/07/2024 Dernière semaine août 2024	Participation de l'équipe APS34 auprès de l'école ouverte du collège Mistral avant la rentrée scolaire (rencontre avec 26 élèves de la 5eme à la 3ème). Deux journées après la fin de l'année scolaire en direction de 26 jeunes et la semaine avant la rentrée scolaire septembre 2024.
Journée d'intégration Victor Hugo 3eme prépa. 15 novembre 2024	Une réflexion sur le travail de cohésion et de coopération entre les élèves de cette section et l'équipe pédagogique (enseignant, cpe, infirmière). En partenariat avec Hérault Sport, une action sportive à vélo sur la voie verte Lunel -La grande Motte. Echange sur l'histoire du canal de Lunel. Travail autour des liens dans la classe, rencontre avec des jeunes ayant une scolarité fragile.
Visite des métiers de Bouche. Octobre 2024	En partenariat avec le collège Ambrussum, Mistral et Contrepas. Travail en direction des élèves en voie de décrochage. Le salon des métiers de bouches, échanges avec les professionnels sur le site. Divers questionnements des jeunes (salaires, études, apprentissages...) en direction de 22 jeunes de tous les établissements.
Atelier Cv Octobre 2024	Travail sur le CV en direction du groupe de 22 élèves décrocheurs des 3 établissements de secteurs. Atelier en petit groupes afin de leurs permettre de parler de leurs qualités, leurs projections dans l'avenir, leurs envies.... Avec la finalité « la création du CV ».

Nous observons une diminution de l'accueil de jeunes par rapport à l'année précédente. En effet, cette diminution est le résultat d'un travail partenarial consolidé avec les établissements scolaires qui permet aujourd'hui de travailler avec les CPE sur la recherche de solutions alternative à l'exclusion. Les actions de prévention du décrochage scolaire avec **des temps de présentation et d'échanges avec les élèves**, puis dans le cadre de nos **présences sociales dans la rue, au sein et aux abords des**

établissements scolaires permettent de consolider le lien avec les élèves dans et en dehors de l'établissement.

Le **travail de relation réalisé auprès des parents d'élèves** participe également à cette diminution des accueils d'exclusion temporaire car ils permettent de renforcer les contacts entre les familles et les établissements. L'action de mise en lien des parents avec les différentes associations et services de droit commun adaptés à leurs besoins permet à chacun d'accompagner les jeunes dans le maintien de leur scolarité et d'enclencher une réflexion sur d'éventuels projets professionnels.

Ces différentes consolidations nous permettent de confirmer que :

- Les familles et jeunes ont renforcé leurs connaissances des différents dispositifs et structures de soutiens sur le territoire.
- Les jeunes sollicitent plus facilement l'équipe APS34 par rapport à leurs besoins et non plus uniquement à travers des demandes d'activités.

Le travail réalisé dans le cadre de l'AET a également permis de pérenniser notre engagement dans des actions en direction des collégiens et Lycéen (3eme préparation métiers) avec l'Ecole Ouverte **collège Mistral** en juillet et Août 2024 pour la fin d'année scolaire ainsi qu'avant (rencontre avec 26 élèves de la 5ème à la 3ème).

Nous pouvons affirmer que notre action liée à notre capacité d'adaptation fonde notre agilité, celle-ci est aujourd'hui reconnue par les établissements scolaires mais également par des jeunes et leurs familles. Nous pouvons dire que l'articulation de la prévention spécialisée et l'éducation nationale est essentielle à la prévention des risques. Il ne s'agit pas uniquement de prévention du décrochage scolaire mais de prévention du décrochage social « précoce ». Notre pratique demande une adaptation permanente face aux évolutions sociétales et humaines. Il donc primordial de garantir cette complémentarité et de l'ouvrir aux établissements scolaires de l'agglomération de Lunel.

SERVICE DE MONTPELLIER SUD

Le service Montpellier Sud intervient dans le collège Gérard Philipe et le collège Croix d'Argent dans le cadre d'accueil d'exclus temporaires.

Pour le **collège Gérard Philipe**, de janvier à juin 2024 (**année scolaire 2023-2024**) **4 jeunes** ont été pris en charge. 2 d'entre eux ont été pris en charge deux fois. Ils ont participé à des **ateliers thématiques**, des **entretiens individuels**, des sorties et des temps autour du média « jeux de sociétés ».

Les partenaires sollicités sont : le centre social Adages, le secours populaire et Line Up.

De septembre à décembre 2024 (**année scolaire 2024-2025**), **3 jeunes** ont été pris en charge.

1 d'entre eux a été pris en charge deux fois. Ils ont participé à des **ateliers thématiques**, des **entretiens individuels**, des sorties et des temps autour du média « jeux de sociétés ».

Les partenaires sollicités sont : le centre social Adages, le secours populaire et Line Up.

Pour le **collège Croix d'Argent**, janvier à juin 2024 (**année scolaire 2023-2024**) **3 jeunes** ont été pris en charge. Ils ont participé à des **ateliers thématiques**, des **entretiens individuels**, des sorties et des temps autour du média « jeux de sociétés ».

Les partenaires sollicités sont : le centre social Adages, le secours populaire et la Maison pour tous Albert Camus.

De septembre à décembre 2024 (**année scolaire 2024-2025**), **2 jeunes** ont été pris en charge.

1 d'entre eux a été pris en charge deux fois. Ils ont participé à des **ateliers thématiques**, des **entretiens individuels**, des sorties et des temps autour du média « jeux de sociétés ».

Les partenaires sollicités sont : le centre social Adages, le secours populaire et la Maison pour tous Albert Camus.

Dans toutes les prises en charges, ont été abordées les thématiques suivantes : le harcèlement, la santé, les modes de vie, les réseaux sociaux (usages et dangers), et les orientations professionnelles.